

la conduite humaine, que le christianisme n'avait point su régir, les économistes découvrirent enfin le ressort nécessaire : là où Nazareth avait échoué, Manchester se flatte d'avoir réussi. A ce triomphe de la morale de la concurrence, M. Yves Guyot applaudit avec l'enthousiasme d'un sectaire. « Si les doctrines de l'économie politique sont vraies, lit-on dans un roman social fort répandu en Angleterre, si les lois de la lutte pour l'existence et de la survie des plus aptes doivent s'appliquer aussi rigoureusement à la société humaine qu'aux plantes et aux animaux, alors, disons-le nettement, le christianisme, qui vient en aide aux pauvres et aux faibles, et qui tend la main au pécheur, est une folie. Jésus de Nazareth a parlé en vain, ou plutôt il s'est insurgé contre les immuables lois de la nature (1). » Le romancier anglais et l'économiste français ont raison : le respect superstitieux de la libre concurrence et de l'absolu « laisser faire », encore prôné, dans les sphères catholiques, par de rares vétérans comme M. Théry, de Lille, ou M. Joseph Rambaud, de Lyon, est, en son essence, antichrétien ; que de pareilles théories aient trouvé le plus tenace et le plus rigoureux de leurs adeptes en la personne de M. Yves Guyot, auteur d'une *Etude*, quasi diffamatoire, sur les doctrines sociales du christianisme, il n'est rien de plus logique ni rien de plus naturel. Prodigieuse est la fortune du « vieux

(1) *The true History of Joshua Davidson*, cité par LAVELEYE, *Le gouvernement dans la démocratie*, I, p. 36.

petit employé » ; son pamphlet contre l'Évangile, traduit en allemand, se débite comme brochure de propagande dans les librairies socialistes de Francfort et de Berlin, et ses volumes d'économie politique sont un oreiller pour l'opulence satisfaite ; au-delà du Rhin, il prêche, sans le vouloir, la révolution, et chez nous il défend l'aveugle « conservation » ; par ses sarcasmes contre les promesses chrétiennes, il multiplie, là-bas, le nombre des désespérés ; et par ses sarcasmes contre la philanthropie, il multiplie, ici, le nombre des égoïstes : à l'origine de cette double besogne, vous rencontrez la négation et la haine de l'idéal évangélique ; M. Yves Guyot est un antichrétien conscient.

De signaler en M. Bourgeois un chrétien inconscient, j'en demande la licence à l'ancien président du Conseil. Il constate deux lois biologiques : celle de la lutte pour l'existence et celle de la solidarité organique ; par une option qui lui fait honneur, mais qu'on a le droit de trouver arbitraire, c'est à la seconde de ces lois qu'il s'attache pour en transporter l'application sur le terrain social et pour en induire une morale. Si je préfère la morale de la concurrence, traduction pratique de la première loi, au nom de quels principes M. Léon Bourgeois m'arrêtera-t-il ? Je serais fort embarrassé, dans son opuscule, de découvrir ces principes ; et s'il nous propose un idéal de fraternité au lieu de nous proposer un idéal d'écrasement réciproque, cela prouve son bon cœur et le nôtre, — rien de plus. Il prétend

élaborer une synthèse de la méthode scientifique et de l'idée morale ; « c'est par cet étroit accord, dit-il, que le renouvellement des conceptions sociales se prépare et s'accomplira. Et cela, chose singulière, au moment même où certains écrivains proclament avec éclat le divorce définitif de la morale et de la science, et la banqueroute sociale de celle-ci. » On fit un crime, naguère, à M. Ferdinand Brunetière, d'avoir exagéré les ambitions de la science pour les tourner plus aisément en dérision ; M. Léon Bourgeois nous donne la preuve qu'en aucune façon M. Brunetière n'exagérerait. Tour à tour il développe la « doctrine scientifique de la solidarité naturelle » et la « doctrine pratique de la solidarité sociale » ; il s'efforce de greffer la seconde sur la première, et, l'opération une fois faite, il s'en félicite comme d'une accommodation entre la conscience humaine et les notions objectives qu'a formulées la science contemporaine.

Telle que l'interprète et la vulgarise M. Léon Bourgeois, c'est à la direction de la conscience humaine que vise la science ; c'est au remplacement de la vieille morale qu'elle aspire. Et si naïves qu'en puissent paraître les prétentions, je préfère cette science-là, muable, progressive, toujours haletante vers le bien de l'humanité, à cette science économique, figée, dépourvue d'horizons, tout à la fois prisonnière et géôlière, sur laquelle M. Yves Guyot édifie sa morale. Mais, en définitive, entre ces deux conceptions, dont l'une m'invite à être dur, et dont l'autre permet

à mes semblables d'exiger que je sois bon, la science, qui les étaye l'une et l'autre, me laisse parfaitement indécis ; seul le poids de mon égoïsme, jeté dans l'un des plateaux, fera pencher la balance ; et de mon égoïsme M. Yves Guyot peut tout attendre, M. Léon Bourgeois n'a rien à espérer.

Admettons même qu'acceptant la sélection proposée par ce dernier, je néglige le *struggle for life* pour m'attacher exclusivement à la notion scientifique de la solidarité : entre cette notion et la « doctrine pratique », il reste à trouver un pont. La solidarité est un fait, découvert par la science biologique, constaté par la science sociale ; grandiose même en est l'extension ; le passé, le présent, l'avenir, sont rattachés entre eux par une mystérieuse solidarité, et M. Léon Bourgeois consacre de belles pages à ces intimes enchaînements qui sillonnent, en les unifiant, la longueur du temps et la largeur de l'espace. Mais du fait, comment déduire le devoir ? de la réalité qui nous atteste que tous les hommes dépendent les uns des autres, comment faire jaillir, en une invincible insurrection, l'obligation de l'altruisme ? et sur l'empirisme, enfin, comment fonder la morale ? La science prouve que nous sommes solidaires ; mais lorsqu'elle ajoute que nous devons « nous vouloir et nous concevoir » comme membres égaux de l'humanité, lorsque, paraissant tisser un fil entre l'idée de solidarité et celle de fraternité, elle ne fait en définitive qu'un nœud factice, sommes-nous contraints de la suivre à

l'aveuglette à travers ses captieuses transitions ? Que rien de ce que je fais n'est étranger à mes semblables et que rien de ce que font mes semblables ne m'est étranger, que tout individu exerce et subit un échange d'actions et de réactions, et que la raison d'être de la société est d'organiser ces sortes d'échanges : telles sont les conclusions de la sociologie. En résulte-t-il que je doive reconnaître à autrui une valeur égale à la mienne ? En résulte-t-il qu'un « quasi-contrat social » me contraigne de pourvoir au bien de mes semblables et leur donne des droits sur moi ?

Je vois et je touche, d'une part, la constatation empirique de la solidarité ; et je recueille, d'autre part, sous la plume de M. Léon Bourgeois deux affirmations de nature abstraite et d'allure dogmatique : celle de l'égalité et de la fraternité humaines et celle du quasi-contrat social. Entre cette constatation et ces affirmations, M. Léon Bourgeois projette une passerelle. Et si nos mains anxieuses, avant de s'appuyer à la rampe, épient la solidité des points d'attache, nous ne tarderons pas à observer que M. Léon Bourgeois connaît assez mal sa propre passerelle. Lorsqu'il nous en décrit la charpente, il paraît oublier que plusieurs des planches maîtresses — les planches de sauvetage, à proprement parler — sont empruntées, les unes à Jésus, les autres à Jean-Jacques. Il annonce le ferme propos de construire une morale sans y insérer le postulat de la paternité divine ; et il proclame l'égalité et

la fraternité humaines, qui supposent ce postulat : il réintègre, ainsi, ces « croyances acceptées sans examen », dont il espérait libérer sa morale. Il annonce un parfait détachement à l'égard de la théorie du contrat social de Rousseau, et il proclame un quasi-contrat social : il introduit ainsi un de ces « concepts sans réalité » dont il se piquait de n'être point dupe. Après avoir évincé nommément Jésus-Christ et Jean-Jacques Rousseau, il donne, sans le savoir, à son édifice « solidariste » certaines substructions chrétiennes ; et dans cet édifice ainsi dressé, il fait rentrer sciemment, sous un déguisement transparent, la conception fondamentale de Rousseau. Quoi de surprenant, au reste ? Que l'intelligence de M. Léon Bourgeois soit héritière du xviii^e siècle, ce n'est pas lui qui s'en défendra ; et que son âme soit héritière de dix-neuf siècles de christianisme, c'est ce que comporte cette solidarité intellectuelle entre le présent et le passé, définie par lui-même en un langage fort élevé.

Avec quelque complaisance qu'on analyse l'« idée morale » retrouvée par M. Léon Bourgeois, elle demeure si vacillante en sa lueur, que l'intelligent inventeur, apparemment défiant de son efficacité, substitue, d'une élégante façon, à la notion de devoir social, celle de dette sociale ; et l'opuscule qui affichait au début la prétention de fonder une morale se termine, plus modestement, par la démonstration d'une légalité. Devenue timide à mesure que l'auteur la développait,

la morale solidariste, au dernier chapitre de cet exposé, n'ose plus nous commander impérieusement de faire le bien, de rendre certains services actifs, de nous dévouer, en un mot; elle nous commande, tout simplement, de subir tels prélèvements exigés par la société, d'accorder passivement tels sacrifices, de nous laisser désigner pour tels dévouements; et ce n'est plus Dieu ni l'impératif catégorique de la loi morale qui sont nos créanciers, c'est la société représentée par l'État. Un pouvoir d'ordre, unifiant les initiatives, coordonnant les énergies, et assurant le respect de tous, tel était l'idéal de l'État rêvé par les théologiens du moyen-âge; il ne ressemble en rien à la conception de M. Léon Bourgeois. Pour ratifier les exigences de la morale solidariste, il est besoin d'un État percepteur, nous allions dire d'un État huissier: c'est lui qui, complétant la morale nouvelle, comblera les lacunes de l'obligation et définira les sanctions; et la théorie spécieuse du « quasi-contrat » servira de voile à cette bureaucratique hégémonie. M. Léon Bourgeois a voulu supprimer, au faite de sa morale, les « sanctions invérifiables »; celles qu'il prétend installer à leur place paraîtront trop vérifiables. Ainsi couronnée, la doctrine « solidariste » finit par accepter, bon gré mal gré, un certain caractère d'hétéronomie: après en avoir banni le transcendant divin, et malgré ses attaques contre la conception *a priori* de l'État, l'auteur rétablit, sous le nom de « société », un transcendant plus immédiat, plus proche de nous,

qui, forcément, sera incarné par l'État, et qui sera plus impérieux, moins respectueux à l'égard de nos libres arbitres que ne l'était le transcendant divin.

Soumission à l'absolutisme divin, émancipation à l'endroit de l'absolutisme humain: ces deux traits distinguent les adeptes de la morale chrétienne; M. Léon Bourgeois, conservant la notion d'obéissance et écartant celle de Dieu, confie à l'absolutisme humain la garde et l'exécution de sa morale « solidariste ». Et si nous rapprochons brièvement les deux systèmes de M. Yves Guyot et de M. Léon Bourgeois, nous les trouvons fort divergents au point de départ, puisque M. Yves Guyot prétend codifier la philosophie d'un passé « libéral », et que M. Léon Bourgeois, avec une intéressante sérénité, dessine la philosophie de l'avenir « radical », en attendant qu'il soit officiellement préposé à cet avenir. Mais de même que le premier système, volontairement dur et parfaitement logique avec lui-même, aboutit à légitimer toutes les tyrannies économiques, le second système, volontairement généreux, sincèrement altruiste, aboutit, à travers les méandres d'une logique souvent incertaine, à fonder une tyrannie politique: de la morale indépendante, voilà l'ultime résultat.

Lorsque la pensée philosophique prétend maintenir et justifier, après éviction du christianisme, les devoirs de l'homme envers autrui et une foi agissante dans la fraternité humaine, elle se heurte à des embarras qu'elle est incapable de déguser,

et les artifices par lesquels elle les élude sont bien près d'être des jeux de mots.

C'est en évoquant l'idée de solidarité qu'un certain nombre de penseurs éloignés du christianisme se font les prédicateurs du bien : il suffit à plusieurs, modestes en leurs allures, d'émettre quelques maximes concernant le devoir civique ; d'autres, au contraire, penchant plus ou moins consciemment au panthéisme, vénèrent en tous les hommes des fragments de l'infini et saluent, dans l'exercice de la solidarité humaine, un effort collectif et réciproque pour perfectionner cet infini au sein de l'humanité ; maîtres de morale populaire ou philosophes à l'ambitieuse envergure, tous prennent pour point de départ un fait, à savoir que *nous vivons par autrui* ; et, comme terme à leurs tâtonnements, tous aspirent à une claire démonstration de ce devoir : qu'il nous faut vivre pour autrui. De la solidarité phénomène, ils veulent faire sortir la solidarité obligation : dans leur langage, ce mot prend un double sens, puisque tantôt c'est une constatation qu'il résume (« nous sommes solidaires ») et tantôt une injonction (« soyons solidaires ») ; ils parleraient plus nettement en exposant, au début de leur système, le fait de l'interdépendance des hommes entre eux, et en énonçant, à la fin, le devoir de la fraternité ; mais le passage du fait au devoir deviendrait ainsi plus difficile. Le double emploi du mot « solidarité » leur rend les mêmes services que certains architectes demandent aux fausses fenêtres : jeux d'optique archi-

tecturale ou jeux d'optique intellectuelle, on les introduit, de part et d'autre, pour obtenir une symétrie qui donne l'illusion de la logique et une élégance dont on ne songe point à épier l'incorrection ; mais les premiers n'éclairent pas, et les seconds ne prouvent rien (1). En dépit de ces prodiges de dialectique, et de quelque nom, laïque ou « clérical », altruisme ou charité, qu'on baptise la vertu qui consiste à s'oublier pour autrui, la foi de l'Évangile en demeure toujours la plus efficace maîtresse ; et si, depuis quelques années, en France, par un heureux renouveau des âmes et de la mode, un certain nombre de créatures humaines, éprises de fraternité, aiment à s'aimer entre elles, l'honneur en revient moins aux théories d'Auguste Comte et de son école qu'aux souffles slaves promenés par le roman russe, moins au positivisme qu'au christianisme.

(1) Il faut lire, au sujet de ces équivoques auxquelles donne lieu l'emploi du mot *solidarité*, un remarquable article de M. Fouillée sur la morale socialiste, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1901.